



## Liste de référence : Les milieux (pour les fiches site et les fiches ponctuelle)

01	Zone de culture fleurie (luzerne, jachère, friche, verger haute-tige)
02	Zone de culture non fleurie (céréales, prairie, verger basse tige)
03	Milieu sec
04	Chemin – talus - haie
05	Milieu arboré dominant
06	Milieu humide
07	Mare et rivière
08	Bord de mer
09	Milieu urbain non dense
10	Milieu urbain dense

## Détail pour les fiches homologation

<b>01</b>	<b>Zone de culture fleurie (luzerne, jachère, friche, verger haute-tige)</b>
01.1	Culture fleurie <i>Cultures intensives d'herbacées à fleurs : lin, colza, luzerne, tournesol... Absence en général d'arbres, d'arbustes ou de plantes messicoles.</i>
01.2	Prairie permanente, jachère, friche agricole <i>Terre cultivable laissée temporairement à l'abandon caractérisée par la présence ou les restes de plantes annuelles (chardons, ombellifères).</i>
01.3	Verger haute tige <i>Zone caractérisée par la présence d'arbres fruitiers possédant un tronc bien formé (ce qui permet de faire la différence avec un verger basse tige, catégorie 4,1). Ces vergers sont souvent sur des prairies pâturées et/ou fauchées.</i>

<b>02</b>	<b>Zone de culture non fleurie (céréales, prairie, verger basse tige)</b>
02.1	Culture céréalière, verger basse tige <i>Cultures intensives de graminées (maïs, blé, orge...), quel que soit le stade du développement de la culture. Absence en général d'arbres, d'arbustes ou de plantes messicoles. Les vergers basse tige (sans tronc) sont assimilés aux grandes cultures, car il y a peu de végétation naturelle dessous NB : seront incluses dans cette catégorie toutes les cultures dont les récoltes ont lieu avant la floraison : betteraves, artichauts, poireaux, carottes...</i>
02.2	Prairie exploitée (pâturage, fauche) <i>Zone en herbe homogène (naturelle ou semée) dont la vocation est l'alimentation des animaux par la fauche et/ou le pâturage. Elles peuvent être fleuries de pissenlits, cardamines, trèfles, renoncules, ou tout reste de cultures précédentes.</i>



<b>03</b>	<b>Milieu sec</b>	
	03.1	<p><b>Pelouse sèche</b></p> <p><i>Végétation herbacée basse (+/- fournie) composée principalement de graminées, mais accueillant un cortège important d'autres plantes qui varie en fonction de l'exposition ou de la nature du sous-sol. Présence possible de rares arbustes. En Normandie, il existe deux types de pelouses : celles qui poussent sur du calcaire (dites calcicoles) souvent sur coteaux, et celles qui poussent sur des sous-sols acides (dites acidiphiles) qui se situent souvent en fond de vallée. Attention au cas particulier de la pelouse sèche sur sable, présente au niveau des dunes, qui est à mettre dans le milieu 3.3.</i></p>
	03.2	<p><b>Arbustif sec</b></p> <p><i>Milieu issu d'un milieu sec laissé à l'abandon et non entretenu, comme la pelouse sèche (calcicole, acidiphile ou sablonneuse) ou d'un terrain nu. Ce milieu s'est refermé progressivement et a été colonisé par une végétation spécifique qui a atteint le stade d'arbustes (2 à 5 m) adaptés au milieu sec. Le milieu est souvent exposé une grande partie de l'année au soleil et le sol est très drainant (calcaire ou sablonneux). Il est souvent difficilement pénétrable par l'homme. Les arbustes qui sont observés sont des plantes de colonisation comme le Bouleau verruqueux, l'Ajonc d'Europe, le Prunellier (épine noire), le Saule marsault et l'Argousier (sol sablonneux). C'est un des composants des landes sèches.</i></p>
	03.3	<p><b>Affleurement rocheux, éboulis, terrain nu</b></p> <p><i>Ensemble des zones où le sous-sol rocheux affleure, quelle que soit la nature des roches. Sec, peu ou pas végétalisé, falaise, colline, ancienne gravière. Quelques lichens ou plantes de milieux très secs dans les interstices, dans les fines couches de sable parmi les cailloux. Exemple : Falaise (hors littorale), éperon rocheux, zone décapée... Les zones en terre nue des cultures sont à mettre en habitat N° 5.1</i></p>
<b>04</b>	<b>Chemin – talus - haie</b>	
	04.1	<p><b>Chemin et talus</b></p> <p><i>Bande végétale côtoyant les zones agricoles. Elle s'en différencie par la présence de nombreuses espèces nitrophiles (orties, rumex...), de graminées communes (dactyles, bromes...), de plantes messicoles ou de fleurs...</i></p>
	04.2	<p><b>Haie (arborée ou mixte)</b></p> <p><i>Linéaire arboré (artificiel ou non). Différents étages possibles. Les arbres (toujours présents) représentent tout ou partie de l'alignement, marquant la limite entre deux propriétés. Elle peut être plus ou moins haute, sur talus ou non. La haie mixte est le nom donné aux haies constituées d'arbres et d'arbustes en mélange.</i></p>
<b>05</b>	<b>Milieu arboré dominant</b>	
	05.1	<p><b>Sous bois, allée ombragée</b></p> <p><i>Zone arborée (feuillus, conifères ou mixte) où il y a peu ou pas de lumière qui arrive au sol (induisant une faible végétation herbacée). Les allées restent sombres car elles sont bordées d'arbres qui se touchent au niveau des branches.</i></p>
	05.2	<p><b>Clairière, lisière, allée ouverte</b></p> <p><i>Trouées plus ou moins naturelles dans un ensemble boisé caractérisées par un apport de lumière. Lisière = bord extérieur de la forêt, contour de clairières, de landes ou de prairies forestières. Parcelles en régénération/coupes à blanc, sont considérées comme des grandes clairières. Les arbres tombés (chablis) forment des puits de lumière, considérés comme des petites clairières. Les allées ouvertes répondent aux mêmes critères de lumière (exemples : routes forestières, allée pour lignes haute-tension, voies ferrées). <b>Pour aller plus loin</b> : à côté des grands arbres s'installent arbustes, buissons, végétation herbue fleurie ou non. C'est aussi la première étape vers d'autres milieux.</i></p>



<b>06</b>	<b>Milieu humide</b>
06.1	<p><b>Marais, roselière</b></p> <p><i>Formation paysagère au relief peu accidenté, où le sol est recouvert, en permanence ou par intermittence, d'une couche d'eau stagnante, en général peu profonde, et couverte d'une végétation adaptée. Sa composition varie selon la hauteur de l'eau, l'importance des périodes d'assèchement, et le taux de salinité. Les espèces dominantes sont les roseaux (on parle alors de roselière), les massettes, les joncs, les carex. Elles sont accompagnées d'autres plantes : herbacées ou ligneuses basses. Dans les marais d'eau saumâtre, on rencontre des espèces halophiles (adaptées au sel).</i></p>
06.2	<p><b>Tourbière</b></p> <p><i>C'est un écosystème particulier, fragile et dangereux. Nous vous déconseillons fortement d'y pénétrer car le sol y est souvent instable.</i></p> <p><i>Une tourbière est une zone humide, souvent difficile à repérer, caractérisée par l'accumulation progressive de matière organique, peu ou pas décomposée, d'origine végétale qui, à long terme, forme la tourbe en se dégradant de manière anaérobie (sans oxygène).</i></p> <p><i>[Pour aller plus loin : il existe plusieurs types de tourbières :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>* / Tourbières neutres ou alcalines : sur sols calcaires, dans le fond des vallées. Elles sont principalement composées de mousses, carex, saules, peupliers.</i></li> <li><i>* / Tourbières acides : eaux acides. Elles sont composées de sphaignes, hypnes (mousse), droseras]</i> </li></ul>
06.3	<p><b>Prairie humide</b></p> <p><i>Zone humide, souvent en fond de vallée, avec ou sans ruisseau, à dominante herbeuse, qui peut être soit fauchée soit pâturée. Ces prairies se développent sur un sol riche en alluvions et sont souvent inondées une partie de l'année. Les plantes principales qui s'y développent sont les joncs, le Vulpin des prés, le Pâturin commun, la Cardamine des prés, l'Eupatoire chanvrine, l'Epilobe hirsute, le Myosotis des marais...</i></p> <p><i>Les prairies humides, très productives, disparaissent souvent car elles sont drainées pour être utilisées en agriculture intensive.</i></p>
06.4	<p><b>Arbustif humide</b></p> <p><i>Ce milieu est issu soit d'un milieu humide comme la tourbière, la lande humide (après atterrissement de la zone), soit d'une zone non entretenue régulièrement inondée (par un cours d'eau, une eau stagnante ou une nappe phréatique). Ce milieu s'est refermé progressivement et a été colonisé par une végétation arbustive spécifique (2 à 5 m) adaptée au milieu humide. Son sol est souvent détrempé une grande partie de l'année. Les arbustes qui colonisent ce milieu sont principalement le Saule blanc et autres saules de milieu humide, le Frêne, l'Aulne glutineux, le Bouleau pubescent avec, en périphérie, le Chêne pédonculé, l'Orme champêtre, la Bourdaine, le Houx, le Coudrier (Noisetier) et le Sureau noir. C'est un composant des landes humides.</i></p>

<b>07</b>	<b>Mare et rivière</b>
07.1	<p><b>Mare, rivière, eaux stagnantes</b></p> <p><i>On désigne sous le nom d'eaux stagnantes, ou dormantes, des étendues d'eau (naturelles ou artificielles) qui permettent aux plantes de s'enraciner sur le fond. Ce peut être une mare, un étang, un lac, un bras mort, un fossé ou un canal. Elles sont alimentées par des eaux pluviales ou phréatiques constituant un réseau hydrographique indépendant des ruisseaux ou des rivières. Leur débit est nul ou très restreint, par opposition aux eaux courantes. La végétation qui s'y développe, soit sur la totalité de leur surface soit à leur périphérie, permet l'implantation d'une faune caractéristique.</i></p>



<b>08</b>	<b>Bord de mer</b>	
	08.1	Littoral (falaise, estran, vasière, pré salé)
		<i>Milieu pauvre en papillons sauf lors de la période de migration. Le littoral se compose de plusieurs parties (estran, falaises, vasières, prés salés, plages). Falaise = Escarpement littoral plus ou moins abrupt, dû à l'action érosive de la mer. Estran = Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers. Peut être sableux, vaseux ou rocheux (aussi appelé zone intertidale). Vasière = Etendue côtière ou sous-marine, couverte de vase. Prés salés = prés de bord de mer, où le sol et les embruns enrichissent l'herbe en sels marins. Existents au bord des mers à fortes marées, et dans les estuaires où la vase se dépose.</i>
<b>09</b>	<b>Milieu urbain non dense</b>	
	09.1	Milieu urbain non dense
		<i>Espaces structurés par des maisons individuelles, des petits ensembles immobiliers ou industriels, entourés de jardins, de haies, de petites zones boisées ou arbustives ou de petits parcs. La voirie, les bâtiments coexistent avec des secteurs végétalisés qui occupent une surface plus importante. Ces espaces sont typiques des communes rurales mais peuvent exister en milieu périurbain, voire dans certains quartiers urbains.</i>
	09.2	Parc et espace vert
		<i>Espace important de pelouse avec des arbres et des fleurs, cultivés ou introduits. Il est créé à des fins récréatives ou décoratives et entretenu plus ou moins intensivement par l'homme. Parfois une zone peut être laissée un peu plus à l'état sauvage. Ces milieux se retrouvent dans les villes mais aussi parfois à la campagne (zoo, parc floral, parc privé, parc communal...).</i>
	09.3	Friche industrielle et terrain vague
		<i>Espaces industriels ou urbains, abandonnés ou inoccupés, avec une éventuelle présence de ruines ou de dépôts. Les sols ont été perturbés par l'activité humaine précédente et sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières (qui poussent sur des terrains nus et pauvres), introduites ou nitrophiles (qui aiment les sols riches en azote ; ex. orties, rumex...) Ce milieu est souvent temporaire, il peut soit être réutilisé et devenir une zone urbaine ou agricole, soit évoluer vers un milieu naturel de type lande, arbustif ou boisé.</i>
	09.4	Jardin ouvrier
		<i>Ensemble caractéristique de petites parcelles, utilisées à des fins de polycultures (légumes, fruits, fleurs...).</i>
<b>10</b>	<b>Milieu urbain dense</b>	
	10.1	Milieu urbain dense
		<i>Espaces utilisés pour les habitations, les activités industrielles ou autres. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes occupent la quasi-totalité du sol. La végétation est peu importante, et si elle existe c'est de manière restreinte et discontinue : présence de pelouse, arbres, fleurs ou plantes ornementales. Elle ne permet pas ou peu l'implantation d'une faune caractéristique. Nous retrouvons ces milieux au coeur de nos villes et zones industrielles.</i>

*Bonnes observations à tous !!!*